



2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX  
contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60  
[www.fftri.com](http://www.fftri.com)  /F.F.TRI  @FFTRI

# MODALITES DE SELECTIONS

## INTERNATIONALES

Saison Sportive 2021

**EQUIPE DE FRANCE JUNIOR**

**TRIATHLON**

version au 03 Février 2021

Envie de différence ? Víbrez Triathlon !

CODE APE 9312 Z - N° SIRET 337 535 868 00034



## **PREAMBULE**

L'objectif majeur de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) est d'obtenir des médailles lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo dont un titre. Le calendrier sportif international 2021 s'enrichit encore de nouvelles épreuves et est donc très dense.

Pour toutes les disciplines reconnues de haut niveau de la fédération, les sélections en Equipe de France visent l'obtention de médailles lors des épreuves de référence (Championnats d'Europe et Championnats du Monde) et doivent contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau international, afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous de demain.

## **TESTS DE SÉLECTION**

Des tests de sélection pour les Championnats du Monde et d'Europe Junior de triathlon sont organisés le samedi 27 Mars et le dimanche 28 Mars 2021 à Cannes sous la responsabilité du Directeur Technique National ou de son représentant.

Les sportifs qui désirent passer les évaluations doivent remplir le formulaire en ligne avant le Dimanche 14 Février 2021 :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc7wXEYaEwgYNgbDjFUe2HHZgNp-rqMdSra6DLxOfSn67H79Q/viewform>

## **MODALITES GENERALES**

1. Le Directeur Technique National est le sélectionneur, il arrête la sélection après consultation du comité de sélection.
2. Les sportifs sélectionnés doivent être licenciés auprès de la F.F.TRI. pour la saison 2021.
3. Peuvent être sélectionnés en Equipe de France les athlètes de nationalité française ou ayant demandé la nationalité française et remplissant les conditions demandées par les lois de l'Etat français en matière de naturalisation.
4. Un quota peut être attribué au choix du sélectionneur en dehors de tout critère. Il en sera de même pour tout dossier supplémentaire qu'attribueraient les instances internationales (World Triathlon (W.T.), European Triathlon (E.T.)).
5. Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés au sein de l'équipe de France pour la compétition correspondante.
6. Si, après application du point 5, le nombre de sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la F.F.TRI., le sélectionneur choisit les sélectionnés parmi ceux-ci dans l'intérêt de l'Equipe de France après consultation du comité de sélection.

7. Après l'attribution des places selon les points 4 à 6, s'il reste des places à attribuer, le sélectionneur peut, à discrétion, sélectionner un ou des sportifs dans l'intérêt de l'Equipe de France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la publication de la sélection et de son évolution probable. Un ou des sportif(s) pourra (pourront) être retenu(s) pour participer à une stratégie collective permettant à un autre membre de l'équipe de France de décrocher une médaille.
8. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas utiliser le quota attribué à la France.
9. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
10. Aucune sélection prononcée n'est définitive. La sélection reste subordonnée à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau ou de la Convention de Sportifs sélectionnés en Equipe de France (pour les sportifs non inscrits sur les listes ministérielles de Haut Niveau) dûment signée et dans le délai imparti et avec les objectifs de compétitivité de la FFTRI dans le contexte international.
11. Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, des remplaçants, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une absence totale ou partielle du suivi médical défini, de la surveillance médicale réglementaire si inscrit sur une liste ministérielle, d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux) ou du non-respect du calendrier de compétitions (tels que prévus dans la Convention de Sportif de Haut Niveau ou la Convention de Sportifs sélectionnés en Equipe de France)  
En outre, suivant la nature du manquement constaté, le sportif s'expose à des mesures à son encontre (Convention de Sportif de Haut Niveau ou Convention de Sportifs sélectionnés en Equipe de France). Pour les sportifs non inscrits sur liste ministérielle, le suivi médical minimum consiste en un examen clinique chez un médecin du sport, un électrocardiogramme de repos, une sérologie COVID et un questionnaire médical défini par W.T..
12. En cas de réalisation des critères d'éligibilité ou d'accès à la sélection pour différentes catégories d'âge concernant une même compétition, le sélectionneur détermine la compétition que le sportif dispute.
13. Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par E.T. ou W.T. aux règles en vigueur pour l'ensemble des épreuves de leur calendrier.
14. En cas de modification par E.T. ou W.T. des distances de compétition ou du format de compétition d'une épreuve, la F.F.TRI. se réserve le droit d'abroger les critères d'accès à la sélection et d'éligibilité liés à cette épreuve.
15. La F.F.TRI. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Equipe de France. En aucune manière, la F.F.TRI. ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

## CHAMPIONNAT DU MONDE - DISTANCE SPRINT

Lieu : HAMILTON (Bermudes)

Date de l'épreuve : 15 au 17 octobre 2021

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 2002 et 2005 peuvent prétendre à la sélection.

### Femmes et Hommes

Quota maximal World Triathlon : 3 Femmes / 3 Hommes

Quota attribué à la France : fonction des résultats sur les championnats d'Europe Junior 2021

### Critères d'accès à la sélection:

- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du Championnat d'Europe de Triathlon Junior 2021

### Critères d'éligibilité :

- Avoir terminé dans les 8 premier(e)s du championnat d'Europe de Triathlon Junior 2021
- Avoir remporté la coupe d'Europe junior 2021 de Triathlon de Tabor ou de Banyoles à condition d'avoir au moins 50 sportifs (ves) et 12 nations représentées au départ
- Lors des tests de sélection, avoir réalisé moins de 27'15" à l'addition des temps natation et course à pied avec un temps minimum de 10'15" sur le 800 NL natation et un temps minimum de 17'15" sur le 5000 m course à pied pour les femmes, avoir réalisé moins de 24'30" à l'addition des temps natation et course à pied avec un temps minimum de 9'30" sur le 800 NL natation et un temps minimum de 15'15" sur le 5000 m course à pied pour les hommes.

Date de publication de la sélection : 08 Septembre 2021

## CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR DE RELAIS MIXTE

Lieu : HAMILTON (Bermudes)

Date de l'épreuve : 15 au 17 octobre 2021

Distance : 4 x (300m - 8km - 2km) en relais mixte (sous réserve de modification par World Triathlon)

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 2002 et 2005 peuvent prétendre à la sélection.

**Quota maximal World Triathlon** : Jusqu'à 1 équipe composée de 2 femmes et 2 hommes peut être inscrite auprès de W.T.

Les athlètes sélectionnés sur la course individuelle du championnat du Monde s'engagent à être à la disposition du sélectionneur pour participer à cette épreuve.

Date d'annonce de la sélection : La veille de l'épreuve de relais

## CHAMPIONNAT D'EUROPE - SUPER SPRINT

Lieu : KITZBÜHEL (Autriche)

Date de l'épreuve : 18 au 20 juin 2021

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 2002 et 2005 peuvent prétendre à la sélection.

### Femmes et Hommes

Quota maximal Europe Triathlon : 4 femmes / 4 hommes (sous réserve de confirmation par E.T.)

Quota attribué à la France : 2 femmes / 4 hommes (sous réserve de confirmation par E.T.)

### Critères d'accès à la sélection

- Avoir remporté la coupe d'Europe junior 2021 de Triathlon de Quarteira à condition d'avoir au moins 50 sportifs (ves) et 12 nations représentées au départ.
- Lors des tests de sélection, avoir terminé dans les 2 premier(e)s, en ayant réalisé moins de 27'30" à l'addition des temps natation et course à pied avec un temps minimum de 10'15" sur le 800 NL natation et un temps minimum de 17'30" sur le 5000 m course à pied pour les femmes, en ayant réalisé moins de 24'30" à l'addition des temps natation et course à pied avec un temps minimum de 9'30" sur le 800 NL natation et un temps minimum de 15'15" sur le 5000 m course à pied pour les hommes.

### Critères d'éligibilité :

- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s de la coupe d'Europe junior de triathlon 20201 de Quarteira à condition d'avoir au moins 50 sportifs (ves) et 12 nations représentées au départ.
- Lors des tests de sélection, avoir réalisé moins de 27'45" à l'addition des temps natation et course à pied avec un temps minimum de 10'15" sur le 800 NL natation et un temps minimum de 17'45" sur le 5000 m course à pied pour les femmes, avoir réalisé moins de 24'45" à l'addition des temps natation et course à pied avec un temps minimum de 9'30" sur le 800 NL natation et un temps minimum de 15'30" sur le 5000 m course à pied pour les hommes.

Date de publication de la sélection : 21 Avril 2021

## CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIOR DE RELAIS MIXTE

Lieu : KITZBÜHEL (Autriche)

Date de l'épreuve : 18 au 20 juin 2021

Distance : 4 x (300m - 8km - 2km) en relais mixte (sous réserve de modification par E.T.)

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 2002 et 2005 peuvent prétendre à la sélection.

**Quota maximal Europe Triathlon** : Jusqu'à 1 équipe composée de 2 femmes et 2 hommes peut être inscrite auprès de E.T..

Les athlètes sélectionnés sur la course individuelle du Championnat d'Europe s'engagent à être à la disposition du sélectionneur pour participer à cette épreuve.

Date d'annonce de la sélection : La veille de l'épreuve de relais